

A l'initiative d'Evelyne Huytebroeck, Ministre en charge de l'aide aux Personnes Handicapées en Région bruxelloise, un subside de 110.000 euros a été octroyé par la COCOF au "Tof Service", une offre de répit pour les familles ayant la charge de personnes en situation de grande dépendance.

"Tof Service" est une initiative de l'asbl "AP³" (Association de Parents et de Professionnels autour de la Personne polyhandicapée) qui, face à la fragilité et à l'hyper médicalisation des personnes polyhandicapées et à l'énergie déployée par les familles à trouver des solutions à la dépendance physique et mentale, propose du répit.

Cette offre permet d'éviter ou de postposer l'hébergement en centres spécialisés, en donnant la possibilité aux familles de garder à domicile leur enfant différent tout en menant une vie sociale ou en ayant la possibilité de prendre du repos.

"Tof Service" répond également aux appels d'urgence : maladie, décès d'un membre de la famille, garde de nuit pour personnes de grande dépendance, etc. De plus, l'asbl offre des solutions pour permettre aux familles d'aller chez le médecin, de sortir au restaurant ou au cinéma ou encore de s'occuper d'un autre enfant de la fratrie.

"L'extra-sitter" du "Tof Service" propose des activités adaptées, afin que le moment de garde soit aussi un moment d'éveil et de communication pour la personne polyhandicapée.

Par ailleurs, "Tof Service" vise à sensibiliser et à former des garde-malades pour répondre aux besoins multiples des personnes polyhandicapées, à centraliser les informations sur les diverses possibilités de répit et à organiser des échanges entre familles pour les aides à la manutention, à la nutrition...

Enfin, l'asbl a également entamé une réflexion et des démarches en vue d'élargir son public cible aux personnes atteintes d'autisme.

En 2007, "Tof Service" a répondu aux demandes récurrentes ainsi qu'à celles d'urgence et de nuit de 63 familles concernées ; 12 nouvelles familles sont encore actuellement sur une liste d'attente. Le service a augmenté son nombre de prestations à 600 gardes (pour 490 en 2006) pour un total de 2200 heures et 440h pour le mini camp.

Voilà pourquoi la COCOF a décidé de continuer à soutenir pour la troisième année consécutive les actions de cette asbl.